

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Du samedi 17 mars 2012 à 19h au dimanche

18 mars à 8h : Pharmacie du Centre à Courpière : 04.73.53.02.62.

Le dimanche 18 mars à 20h : Pharmacie

Gagnaire à Olliergues : 04.73.95.50.24.

Du dimanche 18 mars à 20h au lundi 19 mars

à 9h : Pharmacie du Centre à Courpière : 04.73.53.02.62.

PERMANENCES INFIRMIERES :

Le samedi 17 et dimanche 18 mars 2012 :

Cabinet Infirmier : Tél. : 04.73.53.15.82.

AMBULANCES :

Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23

VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNERS/REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou

06 08 30 34 86.

TAXIS :

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou

06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135

ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h, mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

RAM : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h, jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

Permanences : (pendant période scolaire) Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h. Tél. : 09.81.46.23.68

MISSION LOCALE :

Agnès BOREL reçoit tous les lundis, toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69.

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà suivis et les jeudis matins pour les usagers non connus. (locaux sociaux 04.73.51.22.94). En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

Permanence assistante sociale (CARSAT

Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux. Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 11/2012 Semaine du 15 mars 2012 au 22 mars 2012

● TRAVAUX SUR LES CAPTAGES D'EAU POTABLE

L'alimentation en eau potable de la Commune est assurée par trois réseaux distincts.

L'un d'entre eux, géré en régie municipale, provient des captages situés à Rochemulet dans le Grün de Chignore.

Une Déclaration d'Utilité Publique définit un périmètre de protection pour chaque source ; périmètre qui doit être acquis, clôturé et maintenu en herbe sans arbres, pour éviter la pollution par l'homme, les animaux ou les végétaux.

Les travaux qui vont débiter prochainement permettront ainsi d'assurer l'approvisionnement des habitants sans danger ni risques d'interruption.

Durée : 4 mois

Coût global : 179 000 € H.T.

Subvention du Conseil Général et de l'agence de l'eau Loire Bretagne à hauteur de 55%.

● THE DANSANT

La ville de Courpière organise

Un thé dansant

Animé par l'orchestre de Jean-Pierre COUSTEIX

Le dimanche 18 mars 2012 à partir de 14h00

Espace Couzon-Coubertin



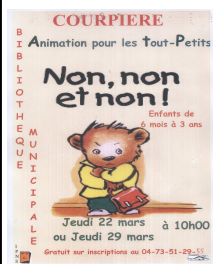
Tarif : 9 €

Buvette des Aînés de la Dore.

Renseignements et réservations au 04.73.53.14.45



● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE COURPIERE



Animations pour les tout petits (6 mois à 3 ans)

« Non, non, non !!! »

Jeudi 22 mars ou jeudi 29 mars à 10h00

Gratuit, sur inscription au 04.73.51.29.55.

● WEEK-END MUSICAL - ESPACE COUZON-COUBERTIN

La ville de Courpière organise son WEEK-END MUSICAL

Vendredi 30 mars 2012 à 20h30

- Chorale enfants de l'école Saint-Pierre - Chorale adultes de l'ISP
- Groupe Péruvien « WANKY »

Samedi 31 mars 2012 de 14h00 à 16h00

- Le P'tit Bal Tradamuse de l'école maternelle publique
avec la participation de 2 classes de Domaize

Samedi 31 mars 2012 à 20h30

- Chorale de DOMISOL - 3 quatuors de guitares de DOMISOL -
Baptiste AURINE à l'accordéon - Orchestre junior d'accordéon -
Les Canotiers



Buvette - Entrée libre

Renseignements : Mairie 04.73.53.01.21 - Espace Couzon-Coubertin 04.73.53.14.45



Infos Municipales

● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin
André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi
Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30
Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi
Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :
Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Suzanne CHAMBADE, Claude CHAZELLE, Marion COLLY, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Guillaume MARTIN, Jeanine GUILLOT-ROLHION, Manuel OSORIO, Patrice PAYRE, Thomas VILLENEUVE : **sur rendez-vous.**

De l'opposition :
Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : **les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.**

● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL
André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vercingétorix 04.73.51.23.05

● MAIRIE : HORAIRES

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

CCAS

lundi - mardi - jeudi matin - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

● SUR L'AGENDA DU MAIRE

Jeudi 15 mars 2012 :

- Visite de deux entreprises au titre de la CCPC
- Entretien avec GDF
- Comité de jumelage

Vendredi 16 mars 2012 :

- Réception administrés

Lundi 19 mars 2012 :

- Réunion à la Communauté de Communes du Pays de Courpière

Mardi 20 mars 2012 :

- Commission des finances
- Assemblée générale cinéma REX

● INFORMATION CONCERNANT LES FEUX DE PLEIN AIR ET ECOBUAGE (Arrêté préfectoral n° 11/01539 du 8 juillet 2011)

Les feux de plein air et l'écobuage (déchets végétaux, provenant de débroussaillage, de taille de haie, arbres et verdure) sont interdits sur tout le département du Puy-de-Dôme :

- du 1er février au 30 avril (sauf autorisation du Maire à demander 15 jours à l'avance)
- du 1er juillet au 30 septembre (sauf autorisation du Préfet à demander 15 jours à l'avance).

Le brûlage des déchets ménagers ou assimilés, ainsi que les déchets issus des activités artisanales, industrielles, commerciales ou agricoles est strictement interdit même dans un incinérateur.

● COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Cette interruption de fourniture est programmée **le mardi 20 mars 2012 entre 8h45 et 12h45 au Bouchet 63120 COURPIERE.**

● COMMEMORATION DU 19 MARS

La cérémonie commémorative du Cessez le feu en Algérie se déroulera le :

Dimanche 25 mars 2012

à **10h45** : Dépôt de gerbe au cimetière

à **10h45** : Cortège jusqu'au Monument aux Morts, place de la Cité Administrative, pour un deuxième dépôt de gerbe.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la Mairie.

● POUR INFORMATION

Le Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil général rappelle que, depuis l'an passé, il organise tous les 2 mois des réunions d'information sur le métier d'assistante maternelle.

Les prochaines dates sont les suivantes : 15 mars 2012, 24 mai 2012 et 19 juillet 2012 au foyer des jeunes travailleurs de Thiers.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au 04.73.80.86.40 - Secrétariat, Mme COUDERT Dominique.

● AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

EN VUE DU DECLASSEMENT DE PARTIES DE VOIES COMMUNALES

Le Maire de la Commune de Courpière a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à l'arrêté municipal du 23/02/2012, une enquête publique est ouverte sur le projet de déclassement de parties de voies communales situées :

- Dossier n° 1 : Rue de Valette
- Dossier n° 2 : « Chez Torne »
- Dossier n° 3 : « Les Chaumis »
- Dossier n° 4 : « Taragnat »
- Dossier n° 5 : « Marsaloux »
- Dossier n° 6 : « Magaud »
- Dossier n° 7 : « Le Bouchet »
- Dossier n° 8 : « Le Mégain »
- Dossier n° 9 : « Bellime »
- Dossier n° 10 : « Les Bâtisses »
- Dossier n° 11 : « Layat »
- Dossier n° 12 : « Le Salet »
- Dossier n° 13 : « Devant les maisons »

Le dossier sera déposé à la Mairie pendant quinze jours, **jusqu'au 28 mars 2012 inclus**, pour que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête, déposé à cet effet en Mairie ou adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie, siège de l'enquête.

Madame Corinne DESJOURS est désignée Commissaire-Enquêteur. Elle recevra en Mairie :

- **Vendredi 23/03/2012 de 14h00 à 17h00.**

● CONCOURS « LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU JARDIN »



Participez au concours
« le développement durable au jardin »
initié par les services techniques de la commune.

L'imprimé est à retirer à l'accueil de la mairie.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2012
pour renvoyer votre bulletin de participation.

● ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE COURPIERE

Les élèves de grande section ont participé à un projet d'écriture collective.
Ils vous invitent à découvrir le fruit de leur travail
« La grenouille à grande bouche l'histoire continue ! »
dans le cadre d'une exposition qui se tient
jusqu'au 20 mars 2012
à la bibliothèque municipale

M. Michaël RAVOUX et ses élèves

● INSTITUTION SAINT-PIERRE

« **PORTES OUVERTES** »

Samedi 24 mars 2012
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

- Visites guidées par les élèves
- Présentation des projets
- Rencontres avec les enseignants

Dominique RIMBOT,
Chef d'établissement

● OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE COURPIERE

EXPOSITION

« **Papillons du Monde et Insectes** »

Jusqu'au 31 mars 2012

Cette exposition par M. Olivier COMONT a pour but d'aider l'Association Ivoirienne non gouvernementale (ANG) créée le 12 juin 1984 à ABIDJAN par la création/vente par son fondateur, de cadres d'insectes et papillons dont 25 % pour la fourniture et 75 % serviront à acheter des blouses scolaires, des fournitures scolaires, des repas dans les écoles, etc...

Cette association ne compte que sur elle-même pour s'auto-financer et des dons (remerciements) de la visite de la collection.

Les différents cadres sont en vente à l'Office.

● CINEMA REX

« **TAKE SHELTER** » Etats-Unis 2011.
Un drame de Jeff Nichols avec Michael Shannon, Jessica Chastain, Tova Stewart... **Durée : 1h56**

Séances :

Vendredi 16 mars à 20h30
Samedi 17 mars à 20h30
Lundi 19 mars à 20h30

« **LE VILAIN PETIT CANARD** »
Russie 2011. Un film d'animation de Garri Bardine... **Durée : 1h14.**

Séance :

Dimanche 18 mars à 15h30

Infos Associatives

● COMITE DE JUMELAGE COURPIERE - RUPPERTSBERG

Nos amis allemands de Ruppertsberg seront accueillis à Courpière lors du prochain week-end de l'Ascension, du 17 au 20 mai.
Nous nous devons de les recevoir aussi bien qu'ils nous ont reçus à Ruppertsberg à l'Ascension 2010.

**La prochaine réunion préparatoire, ouverte à tous les Courpiérois, se tiendra :
Jeudi 15 mars à 19h30, salle de réunions de l'Espace Couzon-Coubertin**

Merci de votre présence.

● FOYER LAIC SECTION RECRE DES ARTISTES

La récré des artistes expose au CDI du Collège de Bellime jusqu'au 25 mars aux heures d'ouverture du collège : des encres, des pastels, des peintures de l'atelier des enfants et celui des adultes.

Venez découvrir des œuvres de Van Gogh, Kandinsky, Sonia Delaunay, les têtes réversibles d'Arcimboldo revisitées par les artistes de l'atelier ainsi qu'une série d'aquarelles sur les fleurs d'hiver, œuvres personnelles et originales.

F. TAILLANDIER, responsable de la section

● AAPPMA COURPIERE / THIERS

LACHER DE TRUITES

Chers amis pêcheurs,

Malheureusement, comme vous avez pu le constater, les mauvaises conditions atmosphériques des semaines passées nous ont imposé l'annulation des premiers lâchers de truites étangs.

Aussi, afin de rattraper notre retard, un lâcher de truites aura lieu à la FONTAINE QUI PLEUT le 16 mars 2012. **La pêche sera possible dès le samedi 17 mars au matin dans les conditions habituelles.**

Rappel du règlement :

Validité : samedi / dimanche
Lundi (autres jours)
Règlementation habituelle)

Nombre de captures limité à 6 par jour de pêche
Pêche à 1 canne et 1 seul hameçon
Toute forme d'amorçage interdit
Cartes journalières non acceptées

*Le Vice-Président
François TOULY*

● FOYER LAIC SECTION LOISIRS CREATIFS

Vous voulez mettre les photos de votre enfant en valeur ?

Inscrivez-vous à notre atelier « Scrapbooking »!

Cet atelier aura lieu sur deux séances les 23 et 30 mars, de 20h00 à 21h30.

Il s'adresse à un public d'adultes.

Tout le matériel est fourni, sauf les photos. Tarif : 10 €

Lieu : salle 6 du bâtiment rose (place de la Victoire, face à la bibliothèque).

Renseignements et inscriptions au 06.50.36.73.50.

La responsable, Christel BRETEL

● AU CENTRE DE LOISIRS 3 - 11 ANS, « JEUX DE MAINS »

Mercredis - Du 29 février au 4 avril 2012

Au programme, des créations avec les mains des paons, des marionnettes à doigts, de la peinture aux doigts « les mains aux fleurs » de Picasso, les mains doubles... Mais aussi des jeux ; dessinateur à l'aveugle, les escargots, les torpilles. Les enfants fabriqueront du pain. Les enfants iront à la bibliothèque de Courpière. Une sortie est prévue le 4 avril 2012 : piscine et spectacle à Cournon (à préciser).

Nous rappelons aux familles qu'un transport gratuit est mis en place de Courpière (bâtiment rose) à Aubusson, le matin et le soir.

● A L'ESPACE LOISIRS 11 - 14 ANS (Jusqu'au 9 mai 2012)

Rendez-vous au bâtiment rose de Courpière. Au programme : après-midi brainstorming le 28 mars et le 25 avril. Réalisation de jeux de société, partie de poker, pétanque et piscine.

Les projets 2012 : atelier réparation d'un flipper, création de jeux de société, création de jeux de rôles, sorties pour des matchs de l'ASM contre Toulouse et Brive.

Pour tout renseignement et inscription sur les activités de l'AIA, contacter Brigitte au 04.73.51.26.77 ou au bureau 9, avenue de Thiers à Courpière.

● RESTOS DU CŒUR DE COURPIERE

A l'issue de la collecte des 9 et 10 mars, les Restos du Cœur de Courpière remercient au nom des 57 familles de bénéficiaires, les nombreux donateurs, les magasins SPAR et INTERMARCHÉ ainsi que les 23 bénévoles venus renforcer l'équipe des Restos.

La générosité des Courpiérois s'est encore manifestée malgré leurs propres difficultés au sortir d'un hiver particulièrement rigoureux. En effet, il a été recueilli 1450 kg de produits alimentaires et d'hygiène qui permettront de maintenir jusqu'à fin mars, pour cette campagne d'hiver, un niveau de distribution correct, puis d'assurer en inter-campagnes jusqu'à l'hiver prochain un ravitaillement de subsistance pour les personnes en situation de grande précarité.

L'équipe des Restos

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Du 19 mars au 23 mars 2012

Lundi : Pamplemousse à la menthe, paupiette de veau sauce carottes, petits pois à la Française, saint-nectaire, pâtisserie au choix.

Mardi : Wraps de crudités sauce ciboulette, purée de potiron, cuisse de poulet au gingembre frais, petit suisse sucré, timbale vanille/fraise.

Jeudi : Salade coleslaw fraîche, escalope de porc Mississippi, brocolis à la fondue d'échalote, saint albray, compote pomme/banane.

Vendredi : Terrine aux légumes cœur de chèvre, accras de morue sauce blanche kebab, courgettes, pommes de terre au curry, gervais rigolo à la vanille, verrines de fruits frais coulis de framboises.

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 17 mars :

Pas de messe

Dimanche 18 mars :

4^{ème} dimanche de carême

9h00 : Cunlhat

10h30 : Courpière

● A SAVOIR

- **Nouveau ! ROUX Thierry, plâtrier peintre à Lastioulas.** Tél. : 06.40.06.60.24 ou 04.73.51.24.31.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** à Courpière 10 min du centre-ville, T3, fenêtres double vitrage, chauffage électrique, possibilité de mettre un poêle à bois, libre au 1er mai 2012. Tél. : 06.22.10.31.92.

- **A louer** à Courpière, 10 min du centre-ville, T2, fenêtres double vitrage, chauffage électrique, lumineux, quartier calme. Tél. : 06.22.10.31.92.

- **A louer** en centre-ville, F1 bis, 30 m², refait à neuf, rez-de-chaussée, cuisine équipée, chambre, salle de bains, tous commerces à proximité, disponible au 1er avril. Tél. : 06.08.36.67.75.

- **A louer** F2 en centre-ville, 1er étage, chauffage électrique, loyer 250 €, libre le 1er avril 2012. Tél. : 04.73.51.72.00.

- **A louer** garage en centre-ville. Tél. : 04.73.53.08.75 (H.R.).

● ANIMAUX

- **Perdu** chien depuis le 22 février vers Lascros « cavalier King Charles », 4 ans, tricolore, tatouage oreille gauche n° 2FPS352. Tél. : 06.50.00.72.84.

● LES CAMPARO

Dimanche 18 mars : rendez-vous à 9h30, place de la mairie à Courpière pour départ en voiture pour la randonnée à Pont-du-Château, 22 ou 10 km.

Andrée ESCRIVA

● FOYER LAÏC D'EDUCATION POPULAIRE DE COURPIERE

L'assemblée générale du Foyer Laïc d'Education Populaire de Courpière se déroulera **le samedi 24 mars 2012 à 10h00, salle de motricité de l'Ecole Maternelle Publique.**

Venez nombreux, l'assemblée est ouverte à tous.

Le Président, Patrick SITERRE

● AIA FORME ET MUSCULATION

Pendant les vacances d'Oriane **du 19 au 24 mars 2012**, l'ouverture de la salle et les cours seront assurés par les bénévoles aux mêmes horaires que d'habitude sauf le jeudi à 17h15 au lieu de 17h.

OUVERTURE DE LA SALLE				COURS GYM DOUCE	COURS GYM TONIQUE
Lundi	9h/11h30		17h/20h	9h15/10h	
Mardi			17h/20h		19h/19h45
Mercredi		13h/15h30		13h15/14h	
Jeudi	9h/11h		17h15/20h		19h/19h45
Vendredi			16h/20h		
Samedi	9h/11h				

● UNION SPORTIVE COURPIEROISE (USC)

Résultats du week-end :

Samedi 10 mars 2012 :

U13 : USC 7 - Romagnat 2

U15 : USC 8 - Blanzat 0

Dimanche 11 mars 2012 :

Job 1 - USC (2) 1

Chappes 1 - USC (1) 4

Prochain week-end :

Samedi 17 mars 2012 :

U13 : USC - Dômes.Sancy - USC, 14h30,

stade Etienne Bonhomme

U15 : GR.Sources-Volcans - USC

Dimanche 18 mars 2012 :

Orcet - USC (2), 13h

Clermont Saint-Jacques - USC (1), 13h



● RACING CLUB COURPIEROIS

Résultats du samedi 10 mars 2012

Les - 7, - 9, - 11 et les cadets se sont rendus à AMBERT :

➤ Les - 7 : 2 matchs gagnés, 1 match perdu, 1 match nul

➤ Les - 9 : 1 match gagné, 3 matchs perdus

➤ Les - 11 : - Equipe 1 : 1 match gagné, 3 matchs perdus, - Equipe 2 : 1 match gagné, 3 matchs perdus

➤ Les cadets, face aux premiers de la poule, l'entente OVALE-LIMAGNE ont perdu

Les - 13 et - 15 sont allés à COMBRONDE, toujours en entente avec BILLLOM.

➤ Les - 13 : 1 match gagné, 2 matchs perdus

➤ Les - 15 : 2 matchs perdus

Résultats moyens mais n'oublions pas que notre école n'a vu le jour qu'en septembre 2011.

Nos - 7 et - 9, motivés à l'idée d'être « le meilleur joueur de la semaine » et de se voir remettre le trophée ne cessent de progresser.

Bravo à tous.

Prochain tournoi de nos - 7, - 9 et - 11 au stade de Lagat, le **samedi 24 mars à partir de 14h.**

Nous espérons que nos supporters seront nombreux !

L'équipe du R.C.C.



Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n° 11/2012

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 DECEMBRE 2011.

Vote : Pour à l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

- **Décision 2012-001 Signature d'un marché pour la fourniture de carburants :**

Lot 1 : fourniture de gasoil non routier avec livraison à la cuve → Société CHARVET SAS

Lot 2 : fourniture de carburants avec enlèvement en station (gasoil, sans plomb 95 et sans plomb 98) → Société SARL LORENZINI

- **Décision 2012-002 Signature d'un marché pour la fourniture et l'entretien des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle :**

Lot 1 : fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle → Société MABEO INDUSTRIE.

Lot 2 : entretien de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle → Société INITIAL

- **Décision 2012-003 Signature d'un marché pour la fourniture de plantes et arbustes pour le fleurissement de la commune → Etablissement TOUZET SARL.**

III – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

Présentation des orientations budgétaires 2012.

IV – AFFAIRES GENERALES

IV/1 – ADHESION DES COMMUNES DE COSTAROS ET SAINT-MARCEL EN MARCILLAT, ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY-EN-VELAY, A L'EPF-SMAF

Vote : Pour à l'unanimité

V – AFFAIRES DU PERSONNEL

V/1 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET (POUR LA NOMINATION D'UN AGENT)

Le Conseil Municipal,

1°) Adopte la création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

2°) Adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Vote : Pour à l'unanimité

V/2 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – BUDGET PRINCIPAL ET SERVICE DE L'EAU

Considérant le transfert d'un agent du service de l'eau vers le budget principal en date du 1^{er} janvier 2012,

Le Conseil Municipal,

Adopte la modification du tableau des emplois du service de l'eau et du budget principal de la Commune de courpière.

Vote : Pour : 24 Abstention : 1

VI – AFFAIRES FINANCIERES

VII/1 – NOEL DES ENFANTS DE L'ECOLE MATERNELLE DE L'ISP

Le Conseil Municipal,

Adopte l'attribution d'une subvention de 490 € correspondant à 10 € par enfant pour l'arbre de Noël de l'école maternelle Saint-Pierre de Courpière au titre de l'année 2012.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/2 – REACTUALISATION DE L'AIDE COMMUNALE POUR LES REPAS DES ELEVES DE L'ISP

Le Conseil Municipal,

Décide de réajuster pour l'année scolaire 2011-2012 de 2.9 % cette aide se traduisant par une dotation par élève de 1,05 €

Vote : Pour à l'unanimité

VI/3 – REACTUALISATION DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ISP

Le Conseil Municipal,

Fixe la participation communale aux dépenses de fonctionnement matérielles des écoles maternelles et primaires de l'Institution St Pierre pour l'année scolaire 2010/2011 au même niveau que l'école publique, soit :

● 632,78 € par élève en école maternelle

● 205,92 € par élève en école primaire

Vote : Pour à l'unanimité

VI/4 – OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION AU VOTE DU BUDGET – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal,

1°) Approuve l'ensemble des propositions présentées (vote par opération) relatives aux ouvertures de crédits par anticipation au vote du Budget Primitif ;

2°) Dit que l'ensemble des décisions seront reprises lors du vote du Budget Primitif 2012 ;

3°) Dit que l'ensemble des dépenses et recettes d'investissement seront inscrites au Budget Primitif 2012

Vote : Pour à l'unanimité

VII/5 – OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION AU VOTE DU BUDGET – BUDGET EAU

Le Conseil Municipal,

1°) Approuve l'ensemble des propositions présentées (vote par opération) relatives aux ouvertures de crédits par anticipation au vote du Budget Primitif ;

2°) Dit que l'ensemble des décisions seront reprises lors du vote du Budget Primitif 2012 ;

3°) Dit que l'ensemble des dépenses et recettes d'investissement seront inscrites au Budget Primitif 2012

Vote : Pour à l'unanimité

VII – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

VII/1 – DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (D.I.A.) – POUR INFORMATION

VII/2 – ACQUISITION DE PARCELLES CADASTREES SECTION BR 715, 635 ET 716

Le Conseil Municipal,

Autorise l'Etablissement Public Foncier Smaf à acquérir par adjudication les parcelles cadastrées section BR 715, 635 et 716 (droits indivis) situées 8, 6 et 4 rue du Pont à COURPIERE.

Cette acquisition sera réalisée sur la base maximum d'une évaluation de la valeur vénale de ces immeubles réalisée par le service des Domaines.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/3 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE SUR UN IMMEUBLE SITUE A LASTIOULAS

Le Conseil Municipal,

Accepte le versement de la prime de façade fixée à 353.57 €.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/4 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE SUR UN IMMEUBLE SITUE 28 PLACE DE L'ALLIET

Le Conseil Municipal,

Accepte le versement de la prime de façade fixée à 457.40 €.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/5 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE SUR UN IMMEUBLE SITUE 24 PLACE DE L'ALLIET

Le Conseil Municipal,

Accepte le versement de la prime de façade fixée à 198.51 € à la SCI HUCHE.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/6 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE SUR UN IMMEUBLE SITUE 26 PLACE DE L'ALLIET

Le Conseil Municipal,

Accepte le versement de la prime de façade fixée à 198.51 € à la SCI HUCHE.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/7 – ACQUISITION AMIABLE DE LA PARCELLE NON BATIE CADASTREE SECTION BK N°620 SITUEE AU LIEU DIT « LES LAUDENS »

Le Conseil Municipal,

1°) **Annule et remplace** la délibération du conseil municipal du 19/09/2011 relative à cette même vente amiable mais ne faisant pas apparaître les nouvelles données cadastrales.

2°) **Accepte** l'acquisition, par la commune, de la parcelle cadastrée section BK n° 620 d'une contenance de 277 m² pour un prix au mètre carré de dix Euros (10€) soit un montant total de deux mille sept cent soixante dix Euros (2 770 €) hors frais de notaire.

3°) **Procède** aux opérations de divisions et de bornages du terrain.

4°) **Prend** en charge les frais de géomètres et de notaires pour cette opération.

5°) **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette vente amiable.

6°) **Désigne** Maître LEMAITRE, Notaire, sis 2 Square des Arnauds à COURPIERE (63120) pour rédiger l'acte de vente.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/8 – ACQUISITION AMIABLE DE LA PARCELLE NON BATIE CADASTREE SECTION BK N°622 SITUEE AU LIEU DIT « LES LAUDENS »

Le Conseil Municipal,

1°) **Annule et remplace** la délibération du conseil municipal du 19/09/2011 relative à cette même vente amiable mais ne faisant pas apparaître les nouvelles données cadastrales.

2°) **Accepte** l'acquisition, par la commune, de la parcelle cadastrée section BK n° 622 d'une contenance de 197 m² pour un prix au mètre carré de dix Euros (10€) soit un montant total de mille neuf cent soixante dix Euros (1 970 €) hors frais de Notaire.

3°) **Procède** aux opérations de divisions et de bornages du terrain.

4°) **Prend** en charge les frais de géomètres et de notaires pour cette opération.

5°) **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette vente amiable.

6°) **Désigne** Maître LEMAITRE, Notaire, sis 2 Square des Arnauds à COURPIERE (63120) pour rédiger l'acte de vente.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/9 – CONVENTION AMIABLE DE PASSAGE DE CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU POTABLE, D'EAU USEE, ET DE PLUVIALE SUR LA PARCELLE NON BATIE CADASTREE SECTION XC N°35 SITUEE « RUE STENDHAL »

Le Conseil Municipal,

1°) **Régularise** la situation en établissant une convention amiable de passage de canalisations publiques d'eau potable, d'eau usée et d'eau pluviale sur la parcelle cadastrée section XC n° 35.

2°) **Autorise** Monsieur le Maire à signer la dite convention établie en 4 exemplaires ainsi que tout acte relatif à ce dossier.

3°) **Transmet** un exemplaire original de la convention co-signée par la Commune, représentée par M. le Maire, à Maître AURAMBAULT Agnès, Notaire à BILLOM, afin que le document soit associé à l'acte de vente de la dite parcelle en cours pour lui conférer l'authenticité en vue de sa publicité foncière au

Bureau des Hypothèques de THIERS, les frais dudit acte restant à la charge de la Commune.

4°) **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte à recevoir par Maître Agnès AURAMBAULT, Notaire à BILLOM, pour conférer l'authenticité à ladite convention.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/10 – AMENAGEMENT DU PARKING DES « LAUDENS »

Considérant l'avant-projet des travaux et l'estimation financière de ces derniers présentés aux membres de la Commission d'urbanisme le 10/02/2012 :

Dépenses	Recettes	
240 000.00 € HT	Fond de Concours CCPC :	60 000.00 € H.T.
	Autofinancement :	180 000.00 € HT

Le Conseil Municipal,

1°) **Valide** l'avant-projet d'aménagement du parking des « Laudens ».

2°) **Sollicite** l'aide financière de la Communauté de Communes du Pays de Courpière sous forme de fonds de concours.

3°) **Passé** un marché public en vue de la réalisation des travaux sous forme de procédure adaptée.

4°) **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/11 – RESTAURATION EXTERIEURE – TRANCHE FERME – DE L'EGLISE SAINT MARTIN

Considérant les travaux à entreprendre pour la restauration extérieure de l'église St Martin (tranche ferme) et l'état financier estimatif détaillé ci-dessous,

Dépenses	Recettes	
507 143.96 € HT	subventions	355 000.78 €
	Autofinancement	152 143.18 €

Le Conseil Municipal,

1°) **Sollicite** l'aide financière de la DRAC, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et du Conseil Régional d'Auvergne,

2°) **Passé** un marché public en vue de la réalisation des travaux de la tranche ferme.

3°) **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier

Vote : Pour à l'unanimité

VII/12 – PROJET DE SCHEMA REGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ENERGIE DE L'Auvergne

(Dossier consultable au service urbanisme)

Le Conseil Municipal,

Emet un avis favorable au projet du S.R.C.A.E de l'Auvergne.

Vote : Pour : 24 Abstention : 1

VIII – AFFAIRES TOURISTIQUES, ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

VIII/1 – DESHERBAGE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal,

Procède au désherbage de la bibliothèque municipale.

Vote : Pour à l'unanimité

VIII/2 – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UN STAGE HUMANITAIRE AU SENEGAL

Vote : Pour : 7 Contre : 8 Abstention : 10